



## ARRETE MUNICIPAL PORTANT NUMEROTAGE DE « IMPASSE DU CHEMIN JAUNE »

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2213-28 ;

Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1<sup>ère</sup> classe ;

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

Considérant que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune :

### ARRETE

Article 1 : Il est prescrit les numérotations suivantes :

PARCELLE	NOM	NUMERO	ADRESSE	OBSERVATIONS
ZH 86p – lot 1	Terrain à bâtir (PA4403317F3001)	2	IMPASSE DU CHEMIN JAUNE	
ZH 86p – lot A	M <sup>r</sup> et M <sup>me</sup> BARRETEAU	4	IMPASSE DU CHEMIN JAUNE	Changement adresse existante : la Lande de Beauchêne
ZH 86p – lot 2	Terrain à bâtir (PA4403317F3001)	6	IMPASSE DU CHEMIN JAUNE	
ZH 86p – lot 3	Terrain à bâtir (PA4403317F3001)	8	IMPASSE DU CHEMIN JAUNE	
ZH 86p – lot 4	Terrain à bâtir (PA4403317F3001)	10	IMPASSE DU CHEMIN JAUNE	

Accusé de réception en préfecture  
044-214400335-20180116-AR-2018-0001-AR  
Date de télétransmission : 16/01/2018  
Date de réception préfecture : 16/01/2018

ZH 86p – lot 5	Terrain à bâtir (PA4403317F3001)	12	IMPASSE DU CHEMIN JAUNE	
----------------	-------------------------------------	----	-------------------------	--

**Article 2 : Madame la Secrétaire générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Saint Nazaire.**

**A La Chapelle-Launay, le 16 janvier 2018**

Le Maire,  
Jacques DALIBERT



Accusé de réception en préfecture  
044-214400335-20180116-AR-2018-0001-AR  
Date de télétransmission : 16/01/2018  
Date de réception préfecture : 16/01/2018

# PLAN MASSE

## Demande de numérotation de voirie

PA 44 03317 F3001

Adresse du projet : Commune de LA CHAPELLE LAUNAY

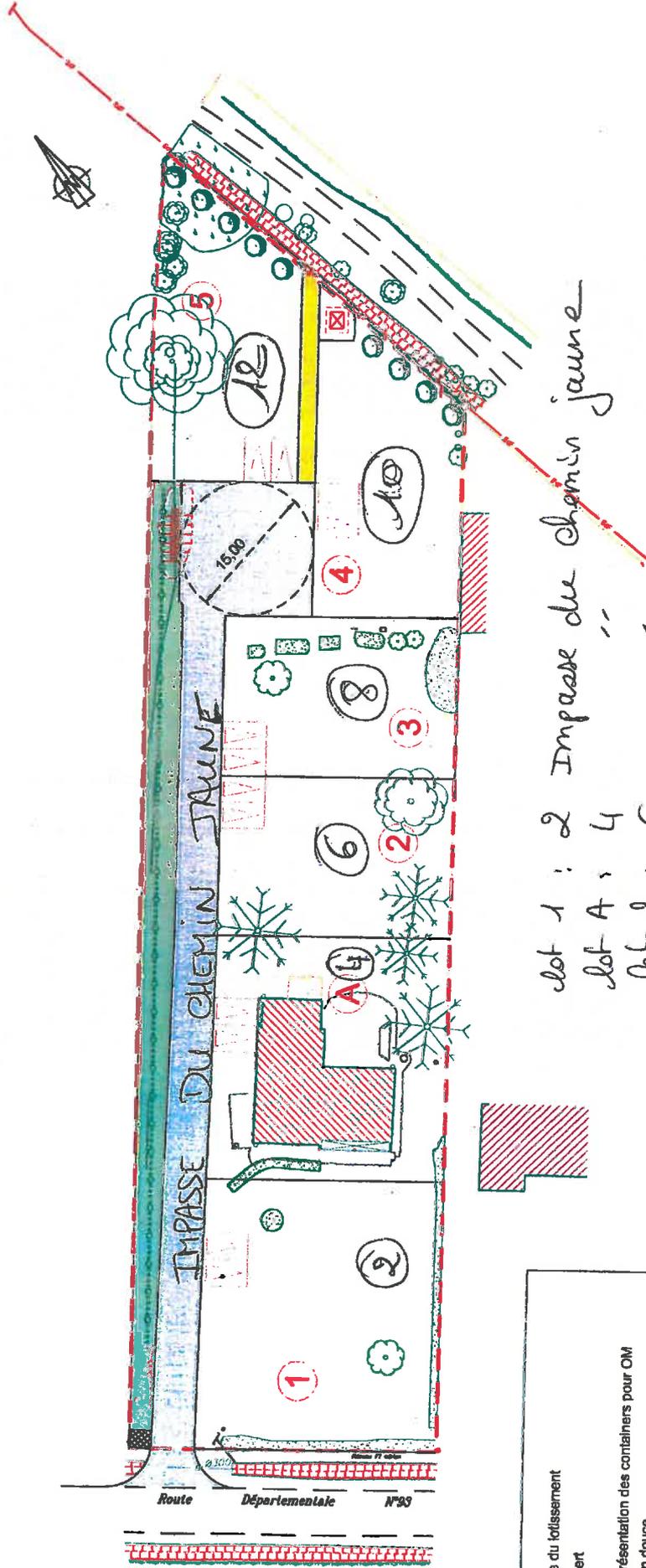
La Lande de Beauchêne

Référence cadastrale : section ZH n°86

Maître d'ouvrage : LOTIPROMO représentée par M. PAJOT Philippe  
13 Square du Pré de la Galerie - 85300 CHALLANS

REÇU LE  
10 NOV. 2017

LA CHAPELLE-LAUNAY



lot 1 : 2 Impasse du chemin jaune  
lot A : 4  
lot 2 : 6  
lot 3 : 8  
lot 4 : 10  
lot 5 : 12

**LEGENDE**

- Périmètre du lotissement
- Espace vert
- Voirie
- Aire de présentation des containers pour OM
- Circulation douce
- Stationnement à la parcelle, positionnement libre 6 m de largeur x 5 m de profondeur
- Sortie interdite sur la RD
- Recul sur voie
- Arbre conservé
- Haie et Arbre à abattre
- Arbre à planter
- Orientation du volume principal
- Cote altimétrique du terrain naturel
- Projet emplacement transformateur (19-06-2017)

Nota:  
- Plan dressé suivant les limites apparentes de possession.  
- Les cotes et les superficies ne seront définitives qu'après bornage et établissement du document d'arpentage.  
- Système de coordonnées - système Lambert 93 CCA7 - NGF (IGN 69)

